



Paris, le 17 avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Syndicats UNSA du Ministère de l'Intérieur regroupés au sein de la
Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - FASMI /UNSA

Constatant leurs valeurs communes d'autonomie, d'apolitisme, de solidarité, fondatrices de l'UNSA.

Soucieux de préserver un syndicalisme réformiste et responsable au service de tous leurs adhérents, les
syndicats suivants :

- L'UNSA police
- L'UNSA intérieur ATS
- Le SCPN (Syndicat des Commissaires de la Police Nationale)
- Le SNPPS (Syndicat national de Personnels de Police Scientifique)
- Le SANEER, (Syndicat Autonome National des Experts de l'éducation Routière)
- l'UNSA gendarmerie
- l'UNSA intérieur CNAPS (Activités Privées de Sécurité)

ont décidé de se regrouper dans l'UNSA au sein de la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de
l'Intérieur (FASMI - UNSA).

Cette fédération, représentative de l'ensemble des métiers du Ministère de l'Intérieur porte un projet
commun dans la perspective des élections professionnelles de décembre 2014 à l'occasion desquelles le
personnel du Ministère aura à se prononcer pour désigner ses représentants dans les instances de
concertation.

Le Bureau National de la FASMI